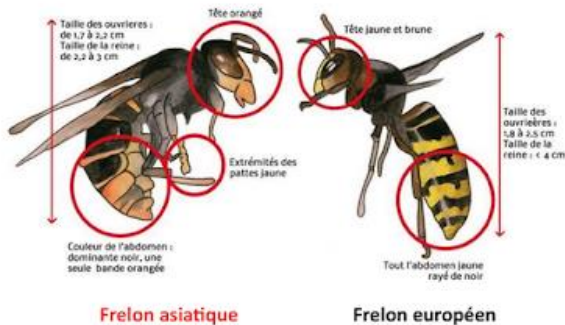
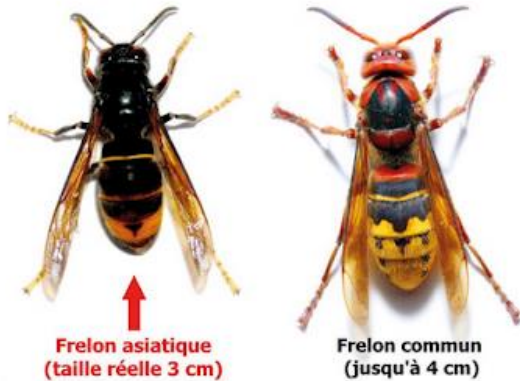


GARE AUX FRELONS ASIATIQUES

le frelon asiatique est reconnu comme Espèce Exotique envahissante (EEE) par le Code de l'Environnement.



Se prémunir contre le frelon asiatique

Il est à craindre que, comme l'année dernière, les nids de frelons, qui peuvent atteindre des tailles impressionnantes, en août, se multiplient, en particulier ceux du frelon asiatique, « EEE* » apparue en France en 2004. Nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur et de ses besoins protéinés, il a colonisé la quasi-totalité du territoire français continental et constitue notamment un prédateur des abeilles, et, de fait, menace la filière apicole française.

Facilement identifiable, le frelon asiatique mesure de 17 à 26 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 32 mm pour les reines, à dominante noire, une large bande jaune-orange sur l'abdomen et les pattes jaunes aux extrémités, il est donc un peu plus petit que le frelon européen. Son nid de forme sphérique ou ovale peut atteindre jusqu'à 80cm de hauteur. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes, mais aussi sous un abri aéré.



Comment fabriquer un piège à frelons

Prendre une bouteille plastique vide, percer le bouchon et y glisser un morceau de fil de fer sous forme de crochet. Percer 3 trous de 1 cm de diamètre dans la partie supérieure de la bouteille. Remplir 1/3 de la bouteille d'un mélange de sirop rouge (grenadine, fraise, cassis...), vin blanc et bière blonde. L'odeur de l'alcool repoussera les abeilles attirées elles aussi par le sucre du sirop.

Il existe aussi de vrais pièges à guêpes et frelons, vendus 5 ou 6 € en magasin spécialisé en apiculture, qui dureront

plusieurs années et qui sont dix fois plus efficaces.

Concernant la santé humaine, le frelon asiatique ne présente pas un danger supérieur par rapport à d'autres hyménoptères (frelon européen, guêpes...), de par son comportement ou la puissance de son venin. Ainsi, l'espèce n'est pas réglementée au titre des espèces nuisibles pour la santé humaine par le ministère de la santé. Pourtant, sur des sujets allergiques, on a malheureusement recensé des décès à la suite de nombreuses piqûres de frelons !

Une action est nécessaire, si les insectes représentent une menace pour l'homme, en particulier les jeunes enfants. On le sait, les pompiers interviennent peu en la matière, sauf lorsque le nid est situé sur une habitation ou en toute proximité. Des produits utilisés en pulvérisation liquide ont une action autodestructrice. Il faut utiliser des produits dont l'innocuité sur l'environnement est reconnue.

Il ne faut ni diviser, ni exploser le nid, ce qui propagerait les reines et permettrait la création d'autres colonies. De même, après la destruction du nid, il ne faut pas le laisser sur place. Il importe de le récupérer pour le brûler, car les larves sont souvent encore vivantes, et la colonie peut se recomposer.

Pour éviter la création de nids, il faut entreprendre un travail de prévention, dès le printemps, qui consiste à piéger les reines de frelons fondatrices de nids. Les femelles sexuées et fécondées à l'automne, destinées à devenir reines, sont les seules à survivre pendant l'hiver. Au printemps, ce sont elles qui, sortant de leur léthargie et de leur cachette saisonnière, fabriquent un nid. Affamées, elles sont plus facilement attirées par les contenus des pièges. Pour chaque reine capturée, ce sont des milliers de frelons qui n'iront pas tuer les abeilles !

N'attendez pas quand vous repérez la présence d'un nid : la taille évolue à une telle vitesse que l'on est vite dépassé, et l'intervention se complique. Enfin, au moment de tailler une haie, secouez-la avant et observez : il se peut qu'un nid de frelons s'y soit installé, ou un nid de guêpes, ce qui s'avérera dangereux pour le jardinier qui les « dérangera » !